

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

N° 1893

AMENDEMENT

présenté par
M. Midy

ARTICLE 3 OCTIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à alerter le Gouvernement sur les besoins de précision de l'évolution du régime d'apport-cession adoptée au Sénat.